



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Manque d'information sur les AINS

Question écrite n° 40135

### Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque d'information concernant les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) auprès des patients et usagers français et des communautés de soins de médecins et pharmaciens dans le cadre de la covid-19. Pendant les premiers mois de la pandémie, la méconnaissance du virus et de ses effets ne permettait pas de cerner l'ensemble des difficultés qui allaient se présenter à tous. En janvier 2020, le Gouvernement et les communautés médicales ont souhaité prendre des précautions fortes pour la population, notamment sur les AINS, mais aujourd'hui, il subsiste des messages contradictoires. Les patients, les usagers et les communautés de soins médecins et pharmaciens ont restreint drastiquement l'accès aux AINS. L'association de malades AFLAR ainsi que les communautés de santé ont été alertées par les appels et les messages laissés par les malades avec leurs besoins thérapeutiques non couverts, pour trois catégories de patients : la première concerne les patients atteints de maladies rhumatismes inflammatoires comme la spondylarthrite ou le rhumatisme psoriasique, pour lesquelles est indiqué un traitement au long court par AINS avec toutes les précautions que l'on connaît. La deuxième concerne les patients souffrant de douleurs articulaires, la douleur étant le marqueur des rhumatismes, et souffrant aussi d'inflammation articulaire lors de poussées aiguës très fréquentes dans l'arthrose (qui touchent 12 millions de Français). La troisième étant les patients présentant des douleurs du quotidien et des maux de dos, maux de tête, troubles musculosquelettiques avec une composante inflammatoire fréquente et ponctuelle, pour lesquels ne se présente plus d'alternative thérapeutique. Le problème le plus grave est le déficit d'information actuel vers les patients français dont plus de 80 % ne bénéficient plus de ce traitement et vers les médecins prescripteurs et les pharmaciens. Rassurer les patients et usagers français, rassurer les médecins et pharmaciens est un enjeu sanitaire important en France dès lors que la sécurité retrouvée dans les AINS est désormais démontrée. C'est pourquoi elle souhaite savoir comment le Gouvernement prévoit de répondre à ces attentes et ces besoins sanitaires d'informations et ainsi informer la population française et les communautés d'acteurs de santé.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (7<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40135

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 juillet 2021](#), page 5491

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)